

Auxerre, le 14 novembre 2015



Vu pour information de la presse
Pour le Préfet,
Le directeur de cabinet

signé

Emmanuelle FRESNAY

CABINET

TEL : 03 86 72 79 89

COMMUNIQUE DE PRESSE N°2

Attentats de Paris : Mesures prises par le préfet de l'Yonne

Samedi 14.11.2015, 19h00

Le Préfet de l'Yonne a réuni ce matin, l'état major de sécurité regroupant les forces de l'ordre, les Procureurs de la République de Sens et d'Auxerre et les représentants de l'armée.

Comme indiqué lors du précédent communiqué de presse, le Préfet avait demandé, dès la nuit de vendredi à samedi, le renforcement des patrouilles de police et de gendarmerie; ce renfort est maintenu afin de sécuriser les lieux publics et de contrôler les axes de communication du département.

S'agissant des manifestations sportives, culturelles et associatives prévues ce week-end, chacune a fait l'objet d'un examen attentif de la part des services de l'Etat en liaison avec les organisateurs. Aucune manifestation n'a été remise en question: Toutefois les mesures de sécurité et de vigilance ont été durcies tant de la part des organisateurs que des forces de l'ordre. Le Préfet a par ailleurs invité les organisateurs, comme pour le cross de l'Yonne républicaine, à respecter un climat conforme au deuil national qui touche la nation française tout entière.

Tout en comprenant et en partageant l'émoi suscité par les attentats de la nuit dernière et compte tenu de la mobilisation accrue des forces de sécurité intérieure, les manifestations de solidarité sur la voie publique devraient plutôt être déployées lundi 16 novembre autour de l'hommage national décrété par le Président de la République à 12h. Ces manifestations de solidarité pourraient être déployées en coordination avec les temps de recueillement républicain organisés par les élus dans les principales communes dans le cadre du deuil national.